Lettre du 20 septembre 1838

Sedunum Nostrum

Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion

Bulletin N°78 2007

« Mon cher frère »

Auguste (1804-1853) et César (1811-1897) Ducrey
Deux frères, deux carrières, une correspondance

Romaine Syburra-Bertelletto

Légende couverture :
Casque mitre, uniforme régiment Pavlovski. Boîte d'origine avec inscription « Ducrey » en caractères cyrilliques.

Crédits photographiques

Musée d'histoire, Sion, Jean-Yves Glassey
Illustrations généreusement mis à disposition
par la direction des Musées cantonaux

Musée d'histoire Sion

Sedunum Nostrum
Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion
Case postale - CH-1950 Sion 2 Nord - CCP 19-9921-3

Rédaction
Emmanuelle Fiorina Coppey et Eric Mévillot,
avec la collaboration de l'auteur.

Impression
Centre graphique des Roches-Brunes, Sion

« Mon cher frère »

Auguste (1804-1853) et César (1811-1897) Ducrey
Deux frères, deux carrières, une correspondance

Romaine Syburra-Bertelletto

Intro

Tout a débuté par la découverte, dans les réserves du Musée d'histoire à Sion, d'un uniforme de la Garde Impériale russe datant du deuxième quart du XIX[e] siècle. Grâce au registre d'entrées du musée, le nom du propriétaire est apparu, Auguste Ducrey, complété par le nom du dépositaire de l'habit dans les collections cantonales, César Ducrey, le frère cadet. Puis, ce sont les archives de la famille, généreusement mises à disposition par M. le Dr Jean-Claude Ducrey – auquel j'adresse mes plus vifs remerciements – qui ont révélé un véritable trésor : la correspondance d'une dizaine de lettres échangées entre les deux frères. Grâce aux recherches aimablement communiquées par M. l'ambassadeur Guy Ducrey, les copies des notes de service conservées encore aujourd'hui à Saint-Pétersbourg ont été mises à notre disposition.

L'abondant matériel – uniformes, archives, notes de service et correspondance privée – a permis une recherche passionnante entre Sion, Saint-Pétersbourg et Naples au XIX[e] siècle. Deux frères, qu'un lien profond unissait, ont quitté Sion la même année 1832, chacun vers une carrière militaire au service de Puissances étrangères différentes. Leurs rares congés réglementaires ne coïncideront pas une seule fois et les deux frères ne se reverront jamais.

Le service étranger

Sans vouloir faire ici l'histoire du service étranger valaisan depuis les origines, rappelons-en tout de même quelques points. A partir du XVI[e] siècle, ce service est organisé sur le principe des compagnies franches, soit un capitaine qui réunit quelque trois cents Valaisans et va se mettre au service d'une Puissance étrangère. Citons le cas d'Antoine de Courten qui guerroie vers 1522 dans le Milanais ou, à la même période, de Pierre Ambuel qui fournit des troupes au prince de Condé. Par la suite, dès le XVII[e] siècle, s'instaure le régime des capitulations ou service capitulé. La Diète traite directement avec le souverain étranger désireux d'engager des troupes valaisannes, cela afin d'éviter des abus. S'ouvre alors la longue période durant laquelle les troupes sont essentiellement fournies par l'intermédiaire lucratif de Gaspard-Jodoc Stockalper (1609-1691). 1690 marque la création du régiment de Courten au service du roi de France, premier régiment à porter le nom de la famille valaisanne qui le lève et le commande sans discontinuer jusqu'à son licenciement en 1792 par la Révolution. Durant l'Ancien Régime, les avantages pour les Puissances étrangères sont clairs: les soldats suisses sont des hommes de guerre, des combattants professionnels. Une recrue suisse vaut trois hommes pour le pays qui l'enrôle. L'engagement d'un Suisse épargne la vie d'un homme du pays qu'il sert, tout en privant l'ennemi d'une recrue possible. C'est un point de vue teinté de cynisme, mais ne nous y trompons pas, le Valais, qui fournit les troupes, s'y retrouve économiquement, puisqu'il s'assure notamment l'approvisionnement en sel. Socialement, s'engager au service étranger est un excellent moyen de survivre pour bon nombre de cadets de famille.

A la chute de l'Ancien Régime en France et avec le licenciement des troupes suisses, le Valais doit faire face à un afflux considérable de soldats désœuvrés de retour au pays bien involontairement. Il faut alors développer des alliances avec d'autres Puissances désireuses d'engager des troupes. Ce sera notamment l'Espagne avec, en 1795, la création du régiment de Courten ou les engagements en Angleterre et dans les Etats de la future Allemagne. Si le bataillon valaisan exigé par Napoléon en 1805 perpétue la tradition du service étranger pour la France, ce n'est que pour une courte période. Lorsque le Valais devient département du Simplon, ses ressortissants sont alors appelés au service national et intégrés au 11[e] d'infanterie légère de la Grande Armée en 1811.

Il faut attendre 1815, soit la Restauration, pour que le service de France reprenne sous Louis XVIII, puis sous Charles X. Ce retour à un système monarchique n'est pas sans plaire aux plus anciens qui avaient servi avant la Révolution et s'étaient retirés sous Napoléon. Cependant, arrive l'année 1830 et la Révolution de Juillet. Les Suisses sont à nouveau licenciés, cette fois définitivement.

Aubaine de l'histoire, la situation politique de l'Italie s'agite, de sorte que certains Etats qui la composent souhaitent la création de régiments recrutés en Valais notamment. En 1832, le pape Grégoire XVI confie au comte Eugène de Courten (1771-1839) la constitution de ses troupes étrangères. Il ne s'agit pas de la Garde Pontificale telle qu'on la connaît, mais bien d'une armée active pour la défense des territoires des Etats de l'Eglise. Ce service durera jusqu'en 1870, avec la capitulation de Rome face aux troupes italiennes. Autre occasion de s'engager à cette même période, c'est la mise sur pied de troupes suisses au service du royaume des Deux-Siciles. Ce service sera actif de la fin des années 1820 à 1861, lorsque le royaume de Naples intégrera le nouvel Etat italien.

Ainsi, le XIX[e] siècle offre une succession de services pour le même soldat, qui s'engage à travers toute l'Europe. A côté des régiments officiellement capitulés avec la Diète, il ne faut pas oublier l'engagement volontaire d'un Valaisan dans telle ou telle armée, soit ce que Madame Fayard Duchêne nomme justement « le mercenariat informel »[1]. A chaque période, des mercenaires se sont mis individuellement au service de Puissances étrangères pour des raisons personnelles difficiles à cerner. L'engagement d'Auguste Ducrey en Russie est le parfait exemple de ce type de « mercenariat informel ». Auguste est, durant la première moitié du XIX[e] siècle, l'un des rares, si ce n'est le seul Valaisan à servir le tsar. Il sera enrôlé dans un régiment d'élite de la Garde Impériale et gravira les échelons de la hiérarchie jusqu'au grade de colonel.

Les deux frères Ducrey

Auguste et César sont les deux fils[2] de Claude-Marin Ducrey (1778-1850) et de Catherine Passy (1782-1833). Le couple, venu de Savoie, s'établit tout d'abord à Martigny où naissent leurs enfants, avant de s'installer définitivement à Sion où la famille est reçue bourgeoise en 1818.

1 • Janine FAYARD DUCHENE, « Du val d'Anniviers à Sion, la famille de Torrenté des origines à nos jours », *Vallesia*, t. LXI, Sion, 2006, p. 127.

2 • Le couple eut d'autres enfants qui n'intéressent pas directement notre propos, notamment un troisième fils, Joseph-Eugène (1824-1876?) qui s'engage en 1848 au service de Naples. A son licenciement, il s'établit dans la péninsule et épouse Amélie Mazzoni cf Pierre-Alain PUTALLAZ, « Le service étranger vu à travers l'étude des enfants du grand bailli Michel Dufour », *Vallesia*, t. LVIII, Sion, 2003, p. 201. Un de leurs fils, François (1859-1933), vient s'établir dès 1887 comme médecin à Sion, à la demande de son oncle César. Il épouse Virginie Macognin de la Pierre (1870-1954), assurant ainsi la descendance actuelle des Ducrey de Sion (aimable communication de M. le Dr Jean-Claude Ducrey et de son cousin, M. Pierre Ducrey, ancien recteur de l'Université de Lausanne).

L'aîné, Louis-Augustin (prénom usuel Auguste) Ducrey, est donc baptisé à Martigny le 1[er] mars 1804[3]. Il fréquente le collège de Sion et figure au palmarès, *Nomina litteratorum*, pour les années 1819 et 1820. Les livres d'auteurs classiques ou les ouvrages scientifiques qui constituent sa bibliothèque confirment qu'il a reçu une bonne éducation. En 1827, il est sous-lieutenant au service de France[4]. La Révolution de Juillet 1830 le ramène en Valais où il occupe la fonction de quartier-maître. Après deux ans passés à Sion, il part pour la Russie en janvier 1832, muni d'une lettre[5] de recommandation du gouvernement valaisan. Engagé au service du tsar, il découvre l'immensité de la Russie lors d'une campagne contre les « peuplades » du Caucase. Lieutenant de Nicolas 1[er], il est promu capitaine en second en novembre 1833[6]. En 1835, sur décision du grand duc Michel, il est nommé lieutenant du régiment Pavlovski[7] de la Garde Impériale. En septembre 1839, on le retrouve capitaine en second[8], puis capitaine en 1843[9]. En août 1848, avec effet en avril déjà, il est nommé colonel[10]. Régulièrement il reçoit des décorations prestigieuses[11]: chevalier de l'ordre de Sainte-Anne 3[e] classe en 1846[12], 2[e] classe en 1849[13], chevalier de l'ordre de Saint-Vladimir 4[e] classe en 1852[14]. Il meurt une année plus tard à Saint-Pétersbourg, le 22 juin 1853, sans descendance. Durant toute sa carrière russe il ne sera rentré en Valais qu'une seule fois, après quelque 13 ans d'absence, en 1844.

Le second fils de Claude-Marin et de Catherine Passy, César-Marie Ducrey, est également né à Martigny où il est baptisé le 25 mars 1811[15]. Il fréquente le collège de Sion de 1822 à 1831. Il entre au service de Naples le 12 avril 1832 comme sous-lieutenant en second au 3[e] régiment suisse dit valaisan. Le 22 novembre 1839,

3 • Archives de l'Etat du Valais, ci-après AEVs, Paroisse de Martigny, registre des baptêmes, année 1804.

4 • Archives de la famille Ducrey.

5 • Archives de la famille Ducrey.

6 • AEVs, AV 107 7/1.

7 • Archives de la famille Ducrey, lettre du 15 mai 1835 à son frère César.

8 • AEVs, AV 107/2.

9 • AEVs, AV 107/3.

10 • AEVs, AV 107/5.

11 • Au décès d'Auguste, ces médailles dont il va être question ont été transmises à la famille. Reproduites par Paul de VALLIERE dans son ouvrage Honneur et fidélité, Lausanne, 1940, pp. 738-739, elles n'ont pas été retrouvées.

12 • AEVs, AV 107/4.

13 • AEVs, AV 107/6.

14 • AEVs, AV 107/7.

15 • AEVs, Paroisse de Martigny, registre des baptêmes, année 1811.

il est nommé 1er sous-lieutenant et, le 14 janvier 1848, 1er lieutenant. A ce titre, il se distingue lors de la défense de Ferdinand II contre l'insurrection populaire du 15 mai 1848. Il participe à la campagne de Sicile, du bombardement de Messine jusqu'à la prise de Palerme en 1849. Pour cette campagne, il reçoit la médaille d'or en décembre 1849[16]. Le 10 août 1850, il devient capitaine et sera affecté à une compagnie de chasseurs le 23 décembre 1856. Licencié le 1er décembre 1859, il sort définitivement de service avec la dissolution du 3e régiment suisse en mars 1860. De retour à Sion, il épouse en 1875 Marie-Josèphe-Catherine-Elisabeth Wuilloud (1850-1917), de trente-neuf ans sa cadette. Il meurt le 15 janvier 1897, sans descendance directe.

Les deux uniformes

Le 19 avril 1895, le Conseil d'Etat remercie le capitaine César Ducrey du dépôt dans le tout récent Musée d'archéologie de son uniforme au service de Naples (MV 827) et de celui de son frère Auguste au service du tsar (MV 826). Charles de Preux, alors président de la Commission archéologique, le remercie en ces termes: «Ces uniformes perpétueront le souvenir des services militaires étrangers et contribueront au développement de notre musée cantonal»[17]. Avec le recul de plus d'un siècle de conservation dans les collections du Musée d'histoire et grâce aux récentes études uniformologiques, ces deux uniformes ont acquis le statut de pièces rarissimes. Si les troupes napolitaines ont laissé beaucoup d'uniformes, il s'agit souvent d'un modèle pour la troupe et non de celui d'un capitaine d'une compagnie de chasseurs avec son caractéristique cordon vert. L'uniforme de la Garde Impériale russe, régiment Pavlovski, quant à lui, pourrait bien être l'unique exemplaire conservé pour la période 1848-1853.

16 • Document original (AEVs, Ph 1766/j) publié par Pierre-Alain PUTALLAZ, «Le service étranger vu à travers l'étude des enfants du grand bailli Michel Dufour», *Vallesia*, t. LVIII, Sion, 2003, p. 126.

17 • AEVs, Ph 1761, papiers de la famille Ducrey de la Pierre.

Uniforme de colonel

régiment Pavlovski de la Garde Impériale russe,
porté entre 1848 et 1853 par Auguste Ducrey

L'intérêt de cet uniforme de colonel porté par Auguste Ducrey entre 1848 et 1853 réside surtout dans sa rareté. Les quelques exemplaires conservés dans le monde datent de la dernière période impériale, soit entre 1878 à 1917. Notre exemplaire devient ainsi un témoin unique du régiment Pavlovski de la Garde Impériale russe durant la première moitié du XIXe siècle.

L'habit-frac est réalisé en drap de laine d'un bleu si profond qu'il paraît noir, les distinctives sont rouges. Sur la poitrine avantageusement rembourrée se détache un pseudo-plastron rouge maintenu par seize boutons ornés de l'aigle bicéphale couronnée. Collet et pattes de parement sont décorés d'un large galon argent sur lequel se détachent les boutons dorés. Parements, retroussis et doublure munie de nombreuses poches intérieures sont rouges. Le frac est du modèle adopté le 14 février 1827[18].

Le hausse-col est d'un type commun à tous les officiers de la Garde dès 1820 déjà, de même que l'écharpe dès le 15 juillet 1837.

18 • Les indications des modèles ainsi que toutes les dates d'entrée en service des différentes pièces sont dues à M. Gérard Gorokhoff auquel nous exprimons toute notre gratitude.

D'un modèle pour colonel adopté le 17 décembre 1837, les épaulettes or à franges libres épousent le contour de l'épaule et accompagnent le mouvement du corps. Il s'agit bien de la seule liberté consentie à cette tenue qui met l'accent sur la haute taille des soldats recrutés pour ces régiments d'élite.

L'élancement de la silhouette est encore accentué par le casque de type mitre. Ce casque mitre est porté par tous les régiments russes jusqu'à l'établissement du règlement de 1805, date à laquelle il est remplacé par le shako. Pourtant, le régiment Pavlovski obtient de pouvoir le conserver, en souvenir de son engagement particulièrement méritant aux batailles d'Eylau et de Friedland. Cette mitre porte sur la face une plaque en cuivre doré ornée de l'aigle bicéphale avec, en son centre, un écu de Saint-Georges accompagné de la devise en caractères cyrilliques « Dieu avec nous ». Le dos est constitué d'une coiffe en drap de laine rouge avec un bandeau blanc orné de trois grenades. Le pompon sommital porte le monogramme du tsar Nicolas I^{er} et ses couleurs, orange et noir.

Le casque est en cuir bouilli, selon le modèle d'officier introduit en 1844. Il reprend sur le devant l'ornementation impériale du tsar ainsi que ses couleurs, l'orange et le noir, sur les cocardes des jugulaires. Ce couvre-chef est complété par un plumet de crin noir.[19]

19 • Bibliographie : Gérard GOROKHOFF, Patrick de GMELINE, *La Garde Impériale Russe 1896-1914*, Paris-Limoges, 1986, pp. 71-78.

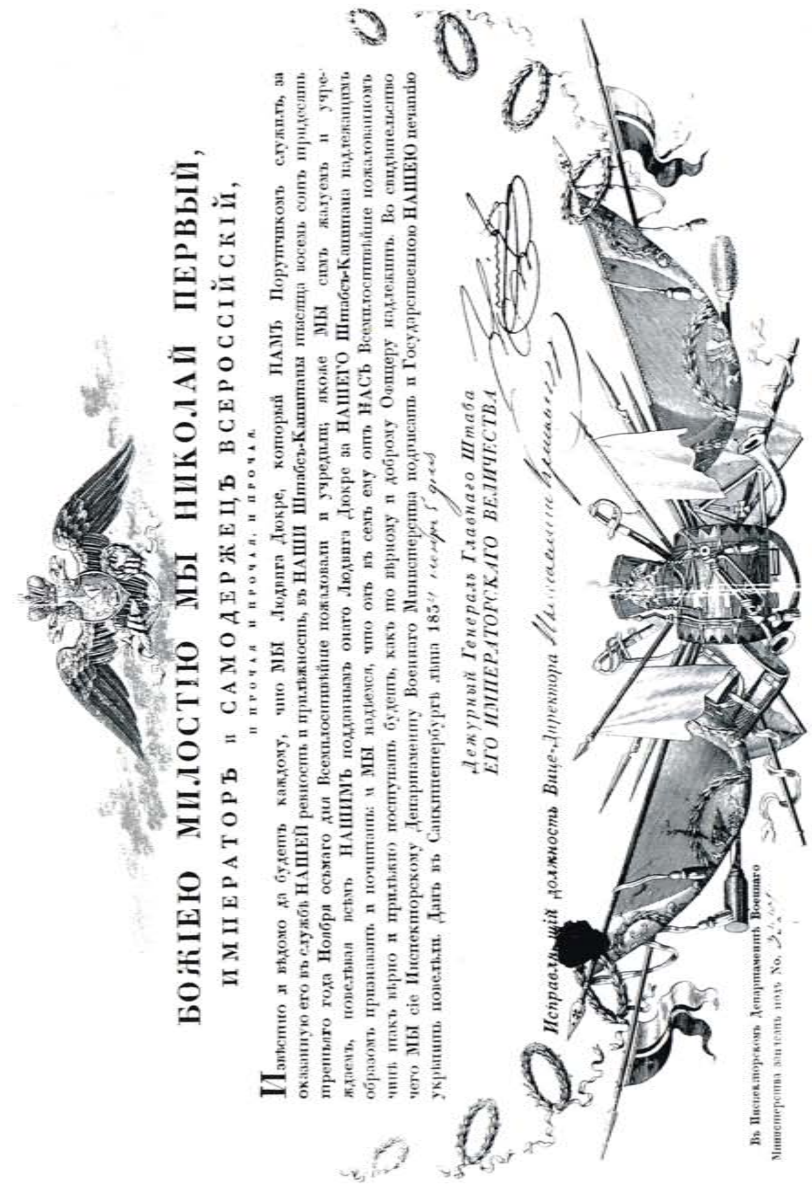

БОЖІЕЮ МИЛОСТІЮ МЫ НИКОЛАЙ ПЕРВЫЙ,
ИМПЕРАТОРЪ и САМОДЕРЖЕЦЪ ВСЕРОССІЙСКІЙ,
и прочая и прочая, и прочая.

Извѣстно и вѣдомо да будетъ каждому, что МЫ Людвига Дюкре, который НАМЪ Поручикомъ служилъ, за оказанную его въ службѣ НАШЕЙ ревность и прилѣжность, въ НАШИ Штабсъ-Капитаны тысяча восемь сотъ тридесять третьяго года Ноября осьмаго дня Всемилостивѣйше пожаловали и учредили; якоже МЫ симъ жалуемъ и учреждаемъ, повелѣвая всѣмъ НАШИМЪ подданнымъ онаго Людвига Дюкре за НАШЕГО Штабсъ-Капитана надлежащимъ образомъ признавать и почитать: и МЫ надѣемся, что онъ въ семъ ему отъ НАСЪ Всемилостивѣйше пожалованномъ чинѣ такъ вѣрно и прилѣжно поступать будетъ, какъ то вѣрному и доброму Офицеру надлежитъ. Во свидѣтельство чего МЫ сіе Инспекторскому Департаменту Военнаго Министерства подписать и Государственною НАШЕЮ печатію укрѣпить повелѣли. Данъ въ Санктпетербургѣ лѣта 1834 ноября 5 дня

Дежурный Генералъ Главнаго Штаба
ЕГО ИМПЕРАТОРСКАГО ВЕЛИЧЕСТВА

Исправляющій должность Вице-Директора

Въ Инспекторскомъ Департаментѣ Военнаго Министерства записанъ подъ No.

Nomination d'Auguste Ducrey au grade de capitaine en second, armée du tsar Nicolas Ier, 5 novembre 1834.

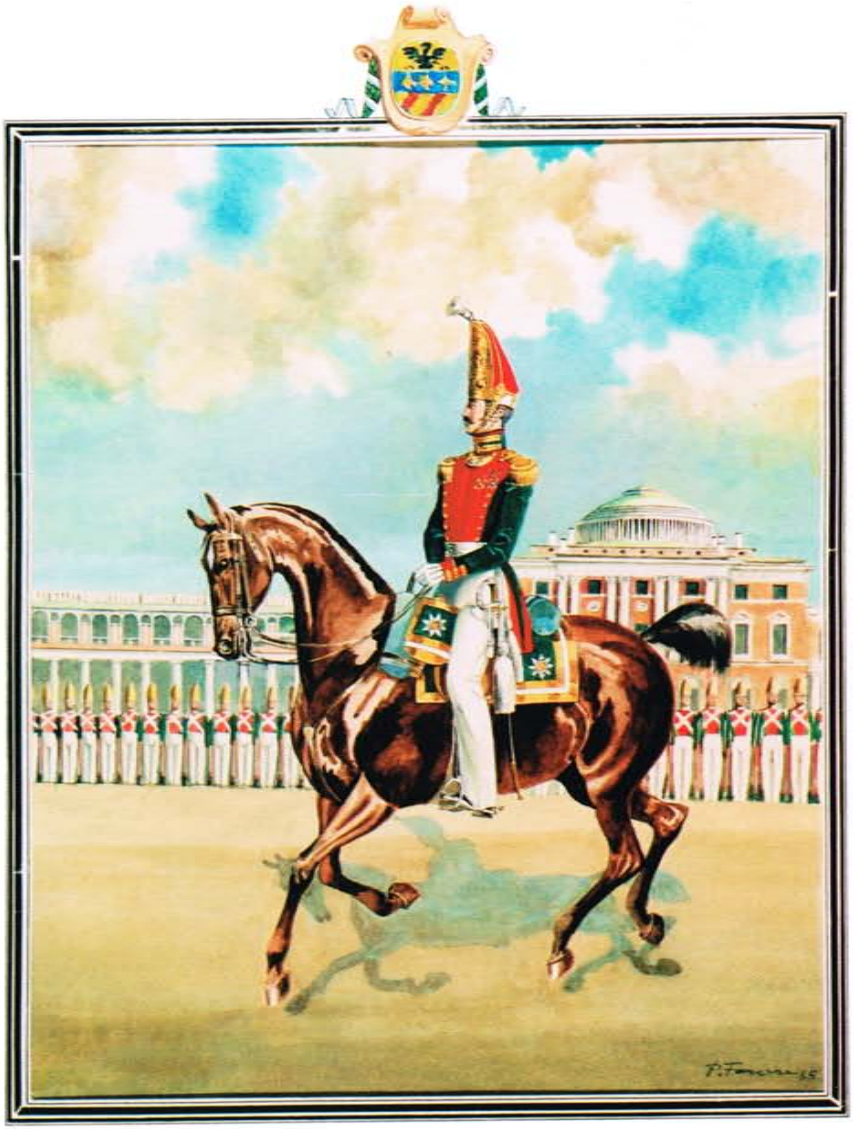

Portrait posthume d'Auguste Ducrey, aquarelle de Pierre Favre, 1965, réalisée d'après des documents, aucun portrait d'Auguste Ducrey n'étant connu. (collection privée)

Portrait de César Ducrey en uniforme de chasseur, lithographie de Richter, s.d.

Frac d'Auguste Ducrey

Uniforme de colonel

régiment Pavlovski de la Garde Impériale russe,
porté entre 1848 et 1853 par Auguste Ducrey

Uniforme de capitaine, compagnie de chasseurs,
3e régiment suisse dit valaisan, service de Naples,
porté entre 1856 et 1859 par César Ducrey

Frac de César Ducrey

Uniforme de capitaine, compagnie de chasseurs,

3e régiment suisse dit valaisan, service de Naples,
porté entre 1856 et 1859 par César Ducrey

Il s'agit en fait de l'uniforme de capitaine, dernier et plus haut grade qu'occupe César Ducrey du 23 décembre 1856 à son licenciement. L'ensemble, habit-frac avec cordon vert, épaulettes, hausse-col et shako, est conforme au modèle porté à partir des années 1840 et jusqu'à la dissolution des régiments suisses du royaume des Deux-Siciles, en 1859-60.

L'habit-frac bleu à parements rouges est fermé par deux rangées de neuf boutons dorés frappés du chiffre régimentaire 3. La présence de deux rangées de boutonnières permet de fermer la veste dans les deux sens. Le collet est rouge, orné d'un large galon doré et de deux boutons réglementaires. Les basques, entièrement bleues, sont ornées aux retroussis d'un cor de chasse. Les officiers des compagnies de chasseurs portaient également comme attribut spécifique et particulier un cordon vert fixé au premier bouton sous le collet jusqu'au dernier ou avant-dernier bouton depuis la taille. Sur un portrait lithographie (reproduit dans l'encart) datée d'après décembre 1856, César Ducrey est justement représenté portant ce cordon.[20]

Les épaulettes sont du modèle type pour capitaine, entièrement recouvertes de galon doré, terminées par une tournante et des franges prisonnières or. La doublure est bleue. Le lys est en argent, soit le métal opposé à l'or. Comme ceux de l'habit-frac, le bouton porte le numéro 3 du régiment valaisan.

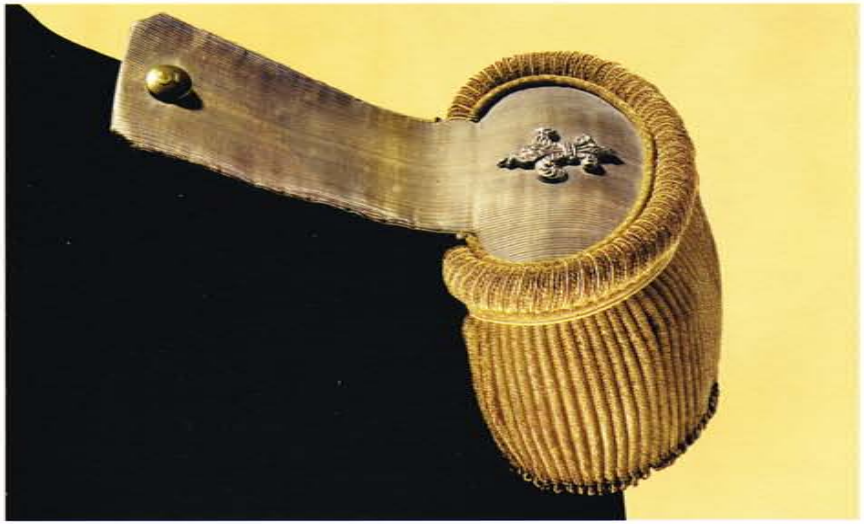

20 • Albert de WOLFF, *Le portrait valaisan*, Genève, 1957, p. 29. Il s'agit bien de César, alors 1er lieutenant, arborant le cordon des chasseurs et non d'Eugène comme mentionné par de Wolff.

D'un type très proche du modèle français, le hausse-col est l'élément porté dès le grade d'officier. En forme de demi-lune, il est en laiton doré tandis que les ornements, fleur de lys – malheureusement disparue sur notre exemple –, rameaux de lauriers et couronne, sont en argent. Les deux rosettes sont réalisées en fil d'argent et maintiennent une cordelette qui permet de fixer le hausse-col aux boutons de l'épaulette. La doublure en cuir blanc cache les rivets des ornements et protège l'habit de leur frottement.

Le shako date également du milieu des années 1850. Il s'agit du dernier modèle adopté avant l'abandon de ce type de couvre-chef. Si la forme générale change complètement par rapport au modèle précédent dit en pot de fleurs, la plaque en laiton repoussé et perforé reste la même. Le chiffre 3 du régiment entouré d'un motif floral prend place dans la partie inférieure, tandis que la partie supérieure porte les armes des Bourbons de Naples entourées de lauriers et sommées d'une couronne. Les jugulaires sont en cuir. Le galon doré du bord supérieur indique la qualité d'officier. Le double pompon vert, comme le cordon du frac, fait référence à la compagnie de chasseurs à laquelle appartient César Ducrey.[21]

21 • Bibliographie : Giancarlo BOERI, Piero CROCIANI, Massimo FIORENTINO, *L'esercito borbonico dal 1830 al 1861*, Roma, 1998.

La correspondance

Un uniforme aussi précieux et rare soit-il, des médailles, un portrait en grande tenue sont autant de traces matérielles qui, somme toute, ne livrent que très peu d'indices pour cerner une vie. Des états de services, des certificats et des diplômes précisent et datent une carrière sans que transpire le vécu. Le service étranger implique, par sa nature même, une vie en dehors du pays. Partagée avec d'autres compatriotes, cette période passée hors de la famille place les engagés en contact non seulement avec d'autres us et coutumes, mais aussi avec un autre climat, un autre mode de vie. Pour approcher cette facette privée d'une carrière, une correspondance est la source idéale. Les données sincèrement échangées renseignent sur les conditions personnelles d'adhésion à un système établi par les nombreux règlements militaires. Les archives livrent parfois la correspondance entre un époux parti et une épouse demeurée en Valais, permettant de saisir les répercussions familiales de faits historiques. Dans le cas des Ducrey, ce sont deux frères, l'un à Naples et l'autre à Saint-Pétersbourg, qui échangent les nouveautés rencontrées, puisant des références partagées dans leurs souvenirs communs d'enfants sédunois.

La correspondance des deux frères est constituée pour l'essentiel de cinq lettres adressées, entre 1835 et 1849, par Auguste à César. Conservée à Sion, cette correspondance fait partie des effets que César a rapportés de Naples à la fin de son engagement. S'y ajoutent un brouillon de lettre rédigé par Auguste, la lettre de recommandation du Grand bailli ainsi qu'un billet du cousin Henri Ducrey[22], parvenus selon toute vraisemblance à César avec les affaires personnelles de son frère. Viennent ensuite trois lettres – deux du mois de juin et une du mois d'octobre 1853 – de la main d'un ami proche d'Auguste, Monsieur de Gilles, d'origine genevoise, conseiller d'Etat, bibliothécaire de leurs Majestés Impériales et de Monseigneur le tsarévitch, chef de la section du Musée impérial. Ce compatriote apprend à César la maladie d'Auguste et sa mort, raconte ses funérailles et règle ses dernières volontés.

Bien que le nombre de lettres paraisse dérisoire à l'époque des échanges par courriel, leur contenu apporte des indications précieuses et pertinentes. Si la relative rareté ne permet pas de généraliser, la correspondance des deux frères laisse transparaître, entre les lignes, un certain nombre de thèmes récurrents à travers les quatorze ans que recouvrent les lettres conservées. Souvent s'exprime le lien avec le passé commun, soit la famille et le Valais. De ces souvenirs évoqués naît la nostalgie du pays et des compatriotes, frères, cousins ou amis engagés à Naples ou à Rome. Parfois, c'est la joie des retrouvailles lors des permissions, mais chaque fois il faut

22 • Henri-Joseph (1805-1864), fils de Marin-Joseph (1767-1837), Dr en droit, avocat et notaire, député au Grand Conseil pour Martigny, conseiller aux Etats (1848-1850), juge fédéral (1862-1864).

repartir pour honorer son engagement. Se dessinent alors une carrière empreinte d'ambitions militaires et une vie en Russie faite de découvertes et du faste propre à la cour impériale du tsar.

Pour faciliter la lecture des lettres retranscrites ici, nous avons modernisé l'orthographe, adapté la grammaire aux usages actuels et inséré quelques signes de ponctuation. Bien que parfois compliqué, voire confus, le style a été maintenu dans la mesure où il ne prêtéritait pas le sens. Les ajouts et autres précisions sont indiqués entre crochets.

Bon nombre de mots ont pu être déchiffrés grâce à l'aimable et généreuse compétence de M. Pierre-Alain Putallaz auquel nous adressons ici toute notre reconnaissance.

Lu entre les lignes
Les liens avec Sion et la famille

Pour Auguste, le lien avec la famille à Sion est rendu douloureux par un problème d'argent. Son père le presse de rembourser une importante somme prêtée à son départ. Auguste tente de se justifier auprès de son frère qu'il sollicite pour faire patienter son père:

> «[…] prends la tâche de rendre raisonnable notre père» (lettre du 26 décembre 1849).

A la mort de son père en 1850, il continuera d'affirmer à sa famille:

> «mes appointements me suffisent à peine avec la plus grande économie» (brouillon de lettre, avril 1850).

Du côté sédunois, il semble que César ait été choisi pour appuyer les demandes de remboursement:

> «Tu commences ta lettre par des reproches en m'incriminant un silence si prolongé et tu finis ta lettre par une répétition de mots douloureux pour moi à entendre, qui m'ont mis dans la cruelle nécessité de discontinuer d'écrire à notre père jusqu'au jour où je pourrai rembourser à la famille les sommes qu'on dit que j'ai dissipées, sans vouloir faire la part de la position et des ressources momentanées qui m'étaient allouées. Je répondrai premièrement que je t'ai écrit deux lettres dont je conserve le reçu de la poste pour leurs affranchissements. Plus juste que toi, je ne pouvais supposer que l'indifférence pour moi fût la cause que tu ne me répondis pas, je crus plutôt que le désordre qui régnait en Italie donnait peu de sûreté à la correspondance ou que tes occupations fort multipliées te faisaient attendre des temps plus calmes. Je ne pouvais croire qu'un frère pour lequel je serai toujours prêt à faire tous les sacrifices fût capable d'un pareil oubli et réciproquement j'espérais que tu pouvais avoir de moi la même opinion. Toutes les lettres de notre père ne contenaient que des demandes d'argent en me démontrant que ma dissipation était cause de son état de gêne. A des cris de détresse semblables qui ne veulent entendre aucune raison, j'ai bien dû me replier dans un pénible silence, vu que mes moyens modiques étaient même insuffisants malgré la plus grande économie et la privation de tout plaisir coûteux. Bien que je sois colonel aujourd'hui commandant un bataillon de la Garde, mes appointements et argent de table se montent à 4000 francs; bien plus, je t'observerai qu'à Pétersbourg un dîner que vous payez à Naples un franc, je le paye ici cinq francs sans vin et qu'ainsi toutes les dépenses sont sur une pareille échelle. Maintenant je te demanderai si mes ressources me permettent de mettre quelque chose de côté pour l'envoyer à la maison. Mais il est vrai qu'une fois chef d'un régiment, je pourrai alors faire quelques économies notables dont je pourrai me départir d'une partie pour en disposer à ma volonté. Mon intention est de demander un régiment au Caucase dans le courant de cette année, je ne trouve que ce moyen de sortir de cette pénurie qui souvent me préoccupe douloureusement» (lettre du 26 décembre 1849).

Déjà trois ans plus tôt, en 1846, Auguste remettait à l'accession à un grade supérieur l'amélioration de ses finances et la possibilité d'honorer sa dette envers son père:

> «[...] je dois aussi te remarquer que pour faire savoir de mes nouvelles à notre père d'une manière satisfaisante, il faudrait lui parler argent comptant, chose que dans mon état actuel je suis loin de lui énoncer convenablement. Tu as dû apprendre que nos dépenses ici sont nombreuses et que nos émoluments sont plus que minimes dans leurs rapports; il est vrai que j'ai des espérances, mais les espérances sont loin d'être des chiffres positifs et, bien plus, c'est du ressort de l'avenir qui ne nous appartient presque jamais. Mon horizon ne peut s'éclaircir que du moment où je serai promu au grade de Colonel» (lettre du 1er septembre 1846).

Pourtant, le récit qu'il fait à son frère de sa permission de 1844 à Sion donne l'image d'une vie de famille retrouvée, notamment pour les vendanges:

> «J'ai revu la maison paternelle après une absence de 13 ans. J'y ai trouvé bien du changement, mais pas moins j'ai ressenti un bien grand plaisir en y revoyant nos chers parents et nos bons compatriotes; les divisions du pays qui, j'espère, cesseront, ont bien diminué le plaisir de mon arrivée. Ma santé était en souffrance, je l'ai heureusement rétablie par une cure aux eaux minérales d'Aix-la-Chapelle; mon congé étant fort borné, je repars pour la Russie dans un mois. Ta présence au milieu de la famille m'aurait rendu fort heureux, mais si j'ai le bonheur de conserver ma santé, ce plaisir me sera procuré dans trois ans. Je fais des vœux pour ta santé, ménage-la, prends des précautions pour la conserver, fasse le ciel que nous nous réunissions tous ensemble. Alors nous nous raconterons les différentes périodes de notre vie qui n'aura pas été sans intérêt. Donne-moi de tes nouvelles au plus tôt pour que je les reçoive avant mon départ du Valais. Léon s'occupe ici des vendanges, la récolte n'en a pas été fort grande, mais l'on croit que la qualité sera supérieure; demain l'on vendangera ta vigne, j'y mangerai des raisins en ton souvenir» (lettre du 15 octobre 1844).

L'espoir de se revoir reste présent en 1846:

> «Pour plus de sûreté je te préviendrai du jour que mon avancement paraîtra prochain pour que nous puissions réaliser notre désir de nous trouver ensemble sous le toit paternel» (lettre du 1er septembre 1846).

Malgré ou à cause de son éloignement, Auguste commente le projet de mariage de leur sœur Adelaïde[23]:

> «Dans ta dernière lettre tu exprimes ton mécontentement sur le mariage qu'a contracté notre sœur Adélaïde; on m'en avait parlé pendant mon séjour à Sion; j'ai tâché d'en dissuader notre sœur en lui objectant que le mariage me paraissait disproportionné sous tous les rapports; elle n'a pas voulu tenir compte de mes conseils, elle a voulu accomplir ses désirs, la responsabilité physique et morale retombera sur elle. Qu'elle n'ait jamais lieu de s'en repentir! A cette condition, je lui pardonne volontiers le parti légèrement pris. Je te prie, mon cher ami, d'être indulgent pour elle et, puisque c'est un fait accompli, d'oublier en mémoire de notre bonne mère les manques de forme dont elle a usé envers toi. Je plains la pauvre Joséphine[24] et le cher Eugène[25] d'être obligés de vivre continuellement avec une personne qui n'a pas su acquérir leur sympathie. Aussi, si tu écris en Suisse, engage-les à subir cette nécessité d'un œil plus bienveillant, car les mésintelligences dans les familles démontrent toujours une sécheresse de cœur et peu[vent] s'étendre dans l'esprit» (lettre du 1er septembre 1846).

Auguste s'inquiète également des alliances de ses cousins Henri et Ferdinand[26]. Il ne manque pas non plus, à ce sujet, de donner un bon conseil à son frère cadet:

> «J'ai appris dernièrement par notre père que notre cousin Henri s'était marié avec mademoiselle [Hortense] Morand et qu'il en avait déjà un fils [Jules (1846-1905)]; cette nouvelle m'a fait plaisir, je l'en féliciterai à la première occasion. Dis-moi si Ferdinand s'est marié avec M[ademoise]lle Solioz dont il paraissait épris lors de mon séjour à Sion. Je te conseille aussi, lorsque tu te trouveras un peu en mesure financièrement, de fixer un choix sur une bonne demoiselle du canton qui ait aussi un peu d'aisance et appartenant à une famille dont les rapports puissent être agréables. Quant à moi, je n'ai rien à t'annoncer» (lettre du 1er septembre 1846).

A la mort de son père, en 1850, Auguste adresse à son cousin Henri le bilan de ses liens familiaux:

> «Je me berçais toujours du doux espoir de le voir encore, mais la providence dans ses décrets en a décidé autrement. Puisse-t-il dans le sein de Dieu avec ses pères et ses frères jouir du repos que dans cette terre il lui a été peu accordé de goûter. Malgré les peines et les soucis dont cette vie est parsemée, elle passe avec la rapidité de l'éclair; il y a deux jours nous étions jeunes sous la surveillance de nos bons parents qui portaient tous leurs soins à faire de nous des hommes; aujourd'hui nous avançons vers la vieillesse, privés de tous nos soutiens qui ont déjà été appelés à l'éternité. Rappelons-nous d'eux, mon cher ami, et resserrons davantage entre nous, leurs enfants, les liens d'amitié et de fraternité dont ils nous ont montré l'heureux exemple durant leur vie. Qu'ils puissent voir du haut des cieux que leurs descendants continuent cette chaîne d'union et d'harmonie. Tu deviens l'aîné des Ducrey dans notre patrie; tu voudras bien en supporter les charges en les aidant de ton expérience et de tes conseils; considère mes frères et sœurs comme des orphelins qui ont bien besoin de ton appui. Je connais trop la générosité de ton excellent cœur pour douter un instant de l'empressement que tu y apporteras. Je ferai mon possible au printemps prochain d'obtenir un congé qui me permette de vivre quelques mois au milieu de vous. J'y trouverai bien des vides, mais au moins je pourrai me consoler par la présence de ceux qui nous restent» (brouillon de lettre, avril 1850).

23 • Marie-Adelaïde, née en 1808, épousera Louis Joris, avocat.

24 • Marie-Josèphe, née en 1806, autre sœur Ducrey, ici nommée Joséphine.

25 • Cf note 2

26 • Il s'agit des cousins de la branche de Martigny, respectivement de Henri-Joseph (1805-1864), voir note 22, et de Joseph-Ferdinand (1806-1887), fils de Jacques-Joseph (1772-1839), engagé au service du Saint Siège dès 1832.

La politique valaisanne et suisse

De Saint-Pétersbourg, Auguste se tient au courant de la situation politique de la Suisse et, plus particulièrement, du Valais:

> «J'ai lu plusieurs articles dans les journaux qui concernent la Suisse; j'ai vu avec peine que l'abus de l'hospitalité pourrait déverser sur notre patrie bien des maux et j'espère cependant que les choses reprendront leur équilibre sans avoir recours à la voie des armes» (lettre du 20 septembre 1838).

Lors de son unique séjour à Sion, il est lui-même le témoin de ce climat tendu:

> «J'ai déploré les sujets de discorde qui divisent notre canton. Puissent-ils reconnaître le non-sens de ces perturbations qui au lieu de tourner à sa félicité et son aisance font peser sur notre pays une opinion hostile et défavorable» (lettre du 1er septembre 1846).

La lecture de la presse permet à Auguste de suivre la campagne de Sicile dans laquelle le régiment de César est directement impliqué:

> «J'ai appris avec un plaisir bien grand la belle conduite que nos braves compatriotes ont tenue le 15 mai. Cette conduite a été bien appréciée ici, car un jour que Monseigneur le Grand Duc Michel me rencontra dans des manœuvres près de notre camp, il me fit l'éloge le plus flatteur de la noble et héroïque conduite des braves régiments suisses. Vous pouvez être appelés à juste titre les véritables défenseurs de la Monarchie Napolitaine. Votre expédition à travers la Sicile a été prompte et décisive. Je me suis étonné, d'après ton récit, que le chef de votre armée active ait laissé votre colonne, manœuvrant autour du couvent de Sainte-Magdelaine devant Messine, sans artillerie pour déblayer les murs qui n'offraient aucun moyen d'entrer; si le transport de cette arme auxiliaire pouvait se faire sur le terrain, il vous aurait évité la perte de bien des braves. Honneur et souvenir aux braves qui ont succombé et honneur aux braves qui ont survécu et qui ont si glorieusement terminé les travaux pénibles qui tournent à la gloire de la Nation Suisse! Je te félicite ainsi qu'Eugène de vous être trouvés à ces beaux faits d'armes et je vous félicite de cette croix de Saint-Georges que le Roi vous a décernée pour votre valeur» (lettre du 26 décembre 1849).

Pourtant, Auguste aimerait avoir accès à des nouvelles plus locales :

> « Quel est le major pour le canton du Valais ? Je vis ici si étranger aux nouvelles de notre pays que tu satisferais ma curiosité de me renseigner un peu sur nos autorités principales et leur direction » (lettre du 26 décembre 1849).

Il confie lui-même le grand intérêt avec lequel il lit tout ce qui concerne la Suisse et ses compatriotes, avouant « la curiosité d'un homme qui se trouve séparé de son pays autant par la rareté des nouvelles que par la grande distance » (lettre du 1er septembre 1846).
Il presse son frère de lui apporter des précisions :

> « Passe en revue les choses les plus insignifiantes, vues à une si grande distance elles acquièrent la grandeur obtenue par le microscope » (lettre du 20 septembre 1838).

La nostalgie du pays

Cette recherche de nouvelles du pays, lot de tout patriote vivant à l'étranger, est teintée d'une double nostalgie. D'une part celle de la vie familiale, spécialement quand son frère se trouve en permission à Sion :

> « Pas moins j'ai souvent pensé à vous au milieu de toutes les tourmentes de cette vie de camp. Je me reportais dans nos charmantes et paisibles habitations des Alpes où l'on goûte par une température douce de cette quiétude d'esprit qu'inspirent si facilement les lieux solitaires et grandioses. Tu voyais chaque jour notre cher père, tu causais avec nos bonnes sœurs, tu badinais avec nos jeunes frères, tu goûtais enfin toutes les délices du foyer dans ta patrie, tandis que moi, pauvre exilé, je suis encore loin de pouvoir porter mes pas dans les foyers domestiques. Je n'envie point ton bonheur, mais j'aurais été bien heureux de pouvoir le partager » (lettre du 20 septembre 1838).

D'autre part le souvenir des amis qui « fait un plaisir infini dans un pays où l'on n'est en contact qu'avec des étrangers » (lettre du 20 septembre 1838).
Par l'intermédiaire de son frère, Auguste se rappelle au bon souvenir de nombreux Valaisans, compagnons de César :

> « Veuille bien témoigner combien j'ai été flatté du souvenir de nos compatriotes, le général [Eugène] Stockalper [1783-1852], le colonel [Augustin] de Riedmatten [1796-1867] et le fils du général[27] et exprime-leur ma vive reconnaissance et prie-les de me continuer leur bon souvenir et fais-leur agréer mes félicitations pour la nouvelle année. Occupe-toi de ton frère Eugène, engage[-le] à suppléer par l'étude à ce que son éducation a pu laisser d'incomplet. Salue aussi les Charles-Louis [1812-1879] et son frère [Ferdinand 1809-1873] de Torrenté, Bovier[28], enfin toutes les personnes qui voudront bien se souvenir de moi » (lettre du 26 décembre 1849).

27 • A la date de cette lettre, quatre fils du général Eugène Stockalper servent le royaume de Naples : Eugène (1810-1872), Paul (1817-1860), Auguste (1819-1878) et Charles (1821-1881). Il doit s'agir de l'aîné, plus proche en âge des frères Ducrey.

28 • Peut-être François Bovier (1796-1870), licencié du service de Naples au printemps 1848.

Lorsqu'il écrit à son cousin Henri, il n'oublie pas ses connaissances sédunoises :

> « Dis à Monsieur Antoine de Riedmatten que je suis bien sensible à son souvenir et qu'il veuille bien me rappeler à tous ses chers parents qui m'ont toujours témoigné tant de bonté et salue aussi son beau-frère Philippe de Torrenté, mon ancien camarade ; enfin dis bien que je me souviens toujours avec grand plaisir de mes chers compatriotes » (brouillon de lettre, avril 1850).

Effectivement, les permissions de quitter momentanément le service pour rentrer au pays sont très rares et de courte durée, un ou deux mois, voyage compris. Auguste est parti au printemps 1832 et rentre pour la première et unique fois à Sion en octobre 1844 :

> « Le peu de temps que j'ai passé dans notre pays m'a laissé des souvenirs bien chers. L'accueil amical témoigné par la plupart de nos compatriotes, l'intérêt que tout le monde paraissait prendre à ma position, la sympathie et la sollicitude que j'ai trouvées chez nos parents, nommément [sic] chez Henri et Ferdinand [les deux cousins Ducrey] qui ont mis à ma disposition leur temps et tout ce qu'ils pouvaient disposer, me font tourner avec plus de plaisir les yeux vers notre Valais » (lettre du 1er septembre 1846).

En 1850, à la mort de son père, Auguste espère pouvoir revenir en Valais au printemps 1851. Cette permission ne lui a pas été accordée ou, peut-être, n'a-t-il pas eu l'occasion de la solliciter. Sur son lit de mort, en 1853, il attend toujours une permission et surtout les possibilités financières qu'il évoquait déjà trois ans plus tôt :

> « Mais j'espère que S[a] Majesté l'Empereur me donnera un jour les moyens d'aller vivre aisé au sein de mes chers parents » (brouillon de lettre, avril 1850).

La vie en Russie

Engagé, régulièrement promu et décoré au service du tsar, Auguste passe presque la moitié de sa vie en Russie, soit de 1832 à 1853. Il visite les principales grandes villes et y séjourne : Saint-Pétersbourg, Moscou, Novgorod ; les villes proches de Moscou : Tver, Toula ; celles de la zone frontière entre l'Europe et l'Asie : Stavropol, Anapa au bord de la mer Noire. Il découvre également la Pologne et le nord du Caucase – région des fleuves Kouban et Don –, « ces contrées sauvages et pittoresques où l'on marche armé comme des brigands » (lettre du 13 mai 1835). Ecrivant de ce pays si éloigné tant géographiquement que culturellement du sud de l'Italie où séjourne César, Auguste utilise leurs souvenirs du Valais comme référence pour relater son déplacement pour le lointain Caucase :

> « Nous sommes partis en poste sur des *telechka*, voitures russes qui ressemblent beaucoup aux charrettes dont les paysans de l'Entremont se servent pour mener leur vin de Fully ; aussi, en arrivant à Moscou, j'ai dû me reposer une huitaine de jours pour redresser mon épine dorsale. Tu ne peux pas t'imaginer combien cette manière de voyager est pénible. Dans chaque relais, on change de voiture ; cet équipage ne vous offre aucun appui pour le dos ; bien plus, elle est découverte, elle

vous laisse ainsi exposé à tous les outrages du temps ; pour mieux vous faire sentir le cahotement, l'on tient continuellement les chevaux au galop et l'on voyage jours et nuits. Les routes de l'intérieur de la Russie ne permettent pas de se servir d'autres voitures qui seraient brisées à l'instant. Il n'y a que sur la chaussée de Pétersbourg à Moscou où l'on peut aller avec d'autres équipages, mais mes moyens ne me permettaient pas d'acheter une calèche seulement pour parcourir 200 lieues, distance qui sépare les deux capitales. J'ai passé par Novgorod, Torzok, Twer, Moscou. Cette dernière ville conserve encore l'empreinte de l'ancienne capitale des tsars ; le Cremelin [sic], forteresse et résidence de l'Empereur lorsqu'il est à Moscou, est remarquable par ses constructions vernies et bizarres et ses nombreux dômes dorés. Après un séjour de dix jours chez les parents d'un de mes amis où j'ai eu tous les plaisirs possibles, j'ai continué ma route en rencontrant Toula, Voronèje, le pays des Cosaques du Don, steppes immenses où vous faites cinquante lieues sans trouver une habitation; l'on trouve facilement à des grandes distances quelques bivouacs de Cosaques avec des troupeaux de bestiaux. Il m'a paru loin [le pays] des peuples nomades de l'Arabie. Enfin, après un voyage pénible et long, je suis arrivé à Stavropol, chef-lieu du gouvernement du Caucase. Dans huit jours, je partirai pour le pays du Kouban où campe l'armée expéditionnaire. Il me reste encore 75 lieues à faire sous la surveillance d'une escorte. L'on croit que nous pousserons à travers les montagnes noires jusqu'à Anapa, port de la mer Noire faisant autrefois partie de la Turquie d'Asie » (lettre du 13 mai 1835).

Si le voyage est effectivement peu confortable, la ville de Moscou et spécialement l'accueil dans la famille d'un ami semblent avoir laissé une excellente impression à Auguste. En 1846, d'autres plaisirs de cour se présentent :

« Nous avons eu, ici et aux environs, des fêtes sans fin et fort brillantes données pour le mariage de son A. I. la Grande Duchesse Olga [1822-1892], fille de l'Empereur, avec le prince royal [Charles] de Wurtemberg [1823-1891] : bals, félicitations, baisemains, festins, illuminations, concerts, spectacles. Nous avons achevé les réjouissances par des grandes manœuvres durant lesquelles j'ai commandé un bataillon de notre régiment à cause de l'absence d'un de nos colonels » (lettre du 1er septembre 1846).

L'ambition militaire

Auguste a bien compris comment fonctionne la machine militaire et ne manque pas une occasion de se faire valoir :

« [...] j'écrivis à son Altesse une lettre de remerciements pour sa bienveillante protection, en la priant d'intercéder auprès de l'Empereur la faveur de faire partie de l'expédition que l'on allait diriger contre des peuplades des monts du Caucase, pour donner des preuves de mon dévouement à l'Auguste Souverain que j'ai l'honneur de servir. Ma demande fut très bien accueillie par le Grand Duc, et l'Empereur y donna bientôt son consentement » (lettre du 13 mai 1835).

Il voit dans les campagnes un moyen de satisfaire son ambition et d'assurer son avancement. En 1835 il souhaite la bataille :

« Le 1er juin nous aurons échangé des coups de fusil. J'espère que cette campagne me rapportera quelque chose » (lettre du 13 mai 1835).

En 1849, il regrette qu'elle n'ait pas eu lieu :

« Pendant que vous [les troupes du roi des Deux-Siciles] vous occupiez à traverser la Sicile, nous partions de Pétersbourg pour nous approcher des frontières de la Hongrie, où S. M. l'Empereur intervenait glorieusement dans l'intérêt de l'Autriche. Cette intervention a produit des effets miraculeux : l'approche de nos troupes a permis au Roi de Prusse d'étouffer dans le sud de l'Allemagne cet esprit désorganisateur qui s'était infiltré dans tous les pays de l'Europe. Malheureusement, arrivés en Pologne, nous avons appris la fin de la guerre contre la Hongrie et notre retour à Pétersbourg fut décidé. Nous avons fait de cette manière 600 lieues sans aucun résultat glorieux pour le corps de Garde » (lettre du 26 décembre 1849).

La maladie et la mort d'Auguste

Lorsque, malade, Auguste est à l'agonie, c'est Monsieur de Gilles, Genevois au service du tsar, qui se charge de transmettre les nouvelles à César. Afin de ne pas trahir la profonde amitié qui guide sa plume et l'émotion qu'il éprouve en transcrivant les paroles d'Auguste, citons-le :

« Je reviens dans le moment du lit de langueur où votre bon frère aîné le Colonel Ducrey, que j'aime à compter au nombre de mes amis, est couché sans forces depuis bien des semaines.

» La maladie dont il est atteint (gastro-entérite chronique compliquée du scorbut) l'a réduit à un état de faiblesse tel qu'il ne reste que peu d'espoir aux médecins éclairés qui le soignent. Samedi 16 courant [juin], il a témoigné le désir lui-même de recevoir les secours de la religion. Il se confessa dans la soirée et le surlendemain au matin il reçut la Communion. Il a accompli ces devoirs du Chrétien avec un calme, une sérénité et une force d'âme qui ont profondément édifié le digne prêtre qui l'assistait et les amis qui, avant et après le sacrement, étaient auprès du malade. J'étais du nombre avec M. le Conseiller d'Etat actuel Desmaisons, né en Savoie, mais au service de Russie comme moi depuis bien des années, et avec le général Holthoer, chef du régiment de Pavlovski et par conséquent le chef immédiat de votre frère. Après que le prêtre se fut retiré (le samedi soir), notre malade nous parut fortifié par l'acte religieux qu'il venait d'accomplir et, comme le Général lui demandait s'il ne désirait pas que des officiers de son bataillon, ses subordonnés, lui tinssent à tour de rôle compagnie soit pour causer avec eux, s'il en avait la force, soit pour se distraire par leur présence, il répondit au Général avec un calme et une force d'âme extraordinaire : " Je vous remercie de vos bontés, mais dans l'état où je suis et avec l'oppression qui m'accable je désire être seul, ayant besoin de

toute ma force pour supporter avec résignation mon mal. J'ai sans cesse près de moi mon fidèle serviteur Pavlof qui me suffit pour m'assister". Il ajouta ensuite, avec une expression qui me toucha profondément et que nous n'oublierons jamais: "Je viens de me confesser et je ne devrais pas tenir un langage mondain, mais mon cœur a besoin de vous dire, mon Général, devant ces messieurs (M. Desmaisons et moi) que je suis reconnaissant de vos bontés et que je n'ai jamais eu de chef dans mon régiment qui m'ait témoigné les égards et l'intérêt que vous m'avez montrés." Ces paroles simples vous diront suffisamment, Monsieur le Capitaine, ce qu'est le général Holthoer pour votre frère qui évidemment dans cette soirée se voyait lui-même près de sa fin, quoiqu'il ne l'exprimât pas.

»La légère amélioration qui s'est manifestée le 17 et le 18 dans l'état du malade nous avait donné des espérances. Il ne pouvait, le 16, supporter aucune espèce je ne dirai pas de nourriture, mais même de liquide, au point que, dévoré de soif et miné par la fièvre du marasme, quelques gouttes d'eau de selters [de seltz] étaient de trop à son estomac. Les jours suivants, la fièvre a pu être vaincue, et une très légère nourriture consistant en quelques cuillerées de faible bouillon a pu être digérée, quelques remèdes énergiques ont pu être administrés; mais depuis hier nous avons presque perdu toute espérance. Sa faiblesse a augmenté à ce point que le malade est absolument incapable d'être mis sur la selle lorsque la nature le demande. Nous craignons enfin que la prostration complète des forces produite par un marasme arrivé à sa dernière période n'amène sa fin d'un instant à l'autre. Le médecin vient plusieurs fois le jour, espérant encore un de ces miracles de la nature que l'art et l'expérience cherchent à provoquer. Si le miracle a lieu, si le [illisible] accompagné de sang s'arrête et si enfin notre malade reprend assez de force pour être conduit par le bateau à vapeur, nous le ferons partir pour Stettin. M. Mandt, médecin de S. M. l'Empereur, est venu voir votre frère et a rendu compte de son état à sa Majesté qui a daigné témoigner beaucoup d'intérêt au malade et a dit en propres termes: "Son état me fait de la peine, c'est un brave officier." S. A. I. Monseigneur le Tsarévitch, héritier du Trône, à qui j'ai rendu le même compte, s'est exprimé de même.

»Que vous dirais-je enfin? La permission d'un congé est accordée par Sa Majesté à votre frère avec jouissance de son traitement. Si Dieu veut qu'il vive nous le ferons partir pour Stettin. Il fera une cure en Allemagne et se rendra ensuite à Naples et peut-être en Sicile pour y passer l'hiver; les paroles de bonté de l'Empereur et du Grand Duc, le congé, la sympathie et l'intérêt de chacun, tout cela est connu du malade et l'a fortifié moralement. Votre frère est en pleine jouissance de ses facultés intellectuelles, mais l'épuisement total de son pauvre corps est tel que sans une espèce de miracle il ne se relèvera pas. Le voyant si faible ce soir, je lui ai demandé s'il ne trouvait pas bon que je vous écrivisse. Il y a consenti, en ajoutant qu'il ne vous avait pas vu depuis l'année 1832, mais que vous aviez toujours été un bon frère pour lui. Il m'a souvent parlé de vous et s'est réjoui de vos succès à Messine et ailleurs.

»J'ajouterai à cette longue lettre, que j'ai cru devoir transcrire tous ces détails que vous venez de lire, que si votre frère se trouvait entouré de ses parents il ne serait pas mieux soigné. J'aime et j'estime le Colonel Ducrey que j'ai connu dès son arrivée en Russie. La communauté d'origine (je suis né à Genève) et ma fonction auprès de la Famille Impériale m'ont toujours fait voir avec une vive satisfaction que le seul officier suisse qui fût dans la Garde Impériale y avait représenté la loyauté et la moralité qui distinguent les militaires de notre nation. Dire que je considère le Colonel comme un frère.

»Recevez, Monsieur le Capitaine, l'assurance de ma considération la plus distinguée. M. de Gilles

»P.S. Puisse la providence nous réserver la satisfaction de vous écrire prochainement une lettre plus rassurante» (lettre du 8 juin 1853).

Le souhait de Monsieur de Gilles ne se réalisera pas:

«Monsieur le Capitaine, votre digne frère le Colonel Auguste Ducrey a cessé de souffrir et a rendu son âme à Dieu le 22 de ce mois [juin], un peu avant onze heures du matin.

»Je reviens du cimetière de Volkovo où sa dépouille repose. Ce matin à onze heures la cérémonie funèbre a eu lieu à l'église de Sainte-Catherine. La veille à 7 heures du soir, après les prières d'usage dites, devant son cercueil découvert, par le digne père Kouchinsky de l'église susmentionnée, qui avait reçu sa confession et lui avait administré la Sainte Communion, sa dépouille a été transportée à bras par les officiers de son régiment, leur digne chef en tête. Rien n'a manqué aux honneurs rendus à la mémoire du brave Colonel et, en portant son cercueil depuis la chambre mortuaire jusqu'à l'église, ils ont montré d'une manière touchante combien ils honoraient leur frère d'armes.

»Le Colonel, décoré depuis quelques années de la Croix de Commandeur de l'ordre de S[ain]te-Anne, avait reçu peu de jours avant sa dernière maladie la Croix de l'ordre de S[ain]t-Wladimir. Les insignes portés sur des coussins de velours précédaient le cercueil. Le bataillon qu'il commandait, tout le corps des officiers avec leur Général, bon nombre d'amis ont formé le cortège jusqu'au cimetière. Que vous dirais-je de plus? C'est le corps tout entier des officiers du brave régiment de Pavlovski qui a voulu se charger du prix des funérailles. [...] En revenant du cimetière nous sommes allés, lui [le général Holthoer] et moi et le trésorier du régiment, commander le monument funéraire que les officiers du régiment de Pavlovski ont décidé d'élever à leurs frais pour la tombe du défunt» (lettre du 25 juin 1853).

Viennent ensuite les dispositions prises par Monsieur de Gilles pour respecter les dernières volontés d'Auguste qui laisse pour testament « une feuille volante ». Le premier souci d'Auguste est de payer ses débiteurs. La précarité de sa situation financière à ses débuts n'est pas résolue à la fin de sa carrière. La somme d'argent laissée permettra de payer les médecins, deux tailleurs, un cordonnier, les serviteurs, le domestique militaire qui reçoit également la montre du défunt et quelques meubles simples sans valeur. Une mystérieuse personne désignée par le domestique reçoit 50 roubles. Les amis et les frères d'armes renoncent à leurs créances. Ils seront dédommagés par le cadeau d'objets ayant appartenu au défunt: pistolets, poignard ou livres. Pour éviter des frais supplémentaires, Monsieur de Gilles fait parvenir à César, par l'intermédiaire de la Légation de Russie à Naples, les deux uniformes, les décorations (non retrouvées) et les diplômes (archives de la famille Ducrey), quelques papiers de famille ainsi que de petits objets (plaque pour carte de visite, sceau en acier[29], instruments de mathématique). Si la grande partie des indications de Monsieur de Gilles sont relatives aux dettes, à leur acquittement ou à l'abandon des créances par les débiteurs, il nous faut tout de même relever particulièrement la liste des huitante-neuf ouvrages constituant la bibliothèque d'Auguste. Un premier groupe de livres témoigne de l'éducation classique reçue par Auguste avec, d'une part, trois auteurs latins, Plutarque, Horace et Tacite, complétés par l'*Histoire romaine* en trois volumes publiée en 1843 par Edouard Dumont et, d'autre part, la littérature française, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, Corneille, La Bruyère et Lamartine, un contemporain de l'époque. De nombreux dictionnaires, dont un français-allemand, des encyclopédies universelles et des grammaires dont la célèbre *Grammaire raisonnée de la langue russe*, publiée dès 1829 par Ch. Ph. Reiff, dénotent un réel goût de l'étude et du savoir. Un autre pôle d'intérêt se dégage dans le domaine scientifique avec de nombreux ouvrages de mathématique, d'algèbre, de géométrie, mais aussi de physique, de chimie et même d'astronomie et de géographie. Un quart de la bibliothèque relève de sujets militaires: tactique et stratégie, règlements et ordonnances, instruction des troupes ou art des fortifications. Cinq volumes relatent les campagnes de Napoléon dont les quatre écrits par Antoine-Henri Jomini (1779-1869), général de l'armée napoléonienne. Mentionnons particulièrement un exemplaire du *Précis de l'art de la guerre* d'Antoine-Henri Jomini, reçu directement de l'auteur l'année de sa parution en 1838. A son frère, Auguste raconte avoir été présenté à cet illustre compatriote vaudois, personnalité militaire essentielle en Russie dès 1826, ayant occupé les plus hauts grades, conseiller personnel du tsar et fondateur de l'Académie militaire russe. Auguste avait, du reste, fait parvenir un deuxième exemplaire du *Précis* à César alors en permission à Sion. Complètent cette liste onze ouvrages neufs non spécifiés ainsi que deux ouvrages de dévotion dont le missel du *Paroissien Romain*.

29 • Il s'agit peut-être de celui mentionné dans la collection de Riedmatten par l'*Armorial valaisan*, 1946, p. 82.

L'énigme d'Auguste Ducrey

Malgré toutes les promesses de confidences que propose par nature une correspondance entre deux frères et malgré l'intérêt reconnu des informations échangées par ces derniers, le mystère reste complet sur le choix de la Russie par Auguste. Militaire de formation, il fait partie, dès juillet 1830 lors de son retour en Valais, de ces soldats qui cherchent de l'engagement au service étranger pour poursuivre leur carrière. Dès lors pourquoi n'est-t-il pas parti, comme la grande majorité de ses compatriotes, frères, cousins ou amis, vers la péninsule italienne, que ce soit à Rome dans les troupes pontificales ou à Naples pour y servir le roi? Même s'il éprouve régulièrement la nostalgie du pays, de ses frères et de ses compagnons, même s'il se traite de « pauvre exilé », lui, le seul officier suisse à servir dans la Garde Impériale d'après Monsieur de Gilles, ne justifie jamais son choix d'un service de Russie si éloigné, aux permissions très rares et aux conditions financières fort peu engageantes. Dans la lettre de recommandation du 7 janvier 1832 à la Légation de Russie à Berne[30], le Grand bailli mentionne qu'Auguste « aspire à l'honneur d'entrer au service de sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies ». Il vante ses qualités militaires et son expérience acquise au service de France, ses mœurs, sa conduite privée irréprochables ainsi que le dévouement, le zèle et la capacité que « Monsieur Ducrey apportera au service de l'Auguste Souverain dans les armées duquel il ambitionne d'être admis ». Enfin, le Grand bailli termine sa lettre en offrant très généreusement l'assurance de sa « considération la plus distinguée ». De son côté, la Légation de Russie a ordre « de décliner toute espèce d'offres de service de la part d'officiers étrangers qui désireraient se rendre en Russie »[31]. Une telle demande venant d'architectes, savants, joailliers, gouvernantes, précepteurs, voire de vignerons suisses ne nous étonnerait guère mais, mis à part deux ou trois cas particuliers et spécialement illustres, les soldats suisses n'ont pas été légion au service du tsar.

Pourtant, exception est faite en faveur d'Auguste dont la « demande est appuyée par un gouvernement qui s'est montré invariablement le défenseur des bons principes en Suisse »[32]. Ainsi, Auguste est un engagé exceptionnel non pas simplement dans l'armée russe, mais dans la Garde Impériale au régiment Pavlovski seulement trois ans après son arrivée, en 1835 déjà. D'ordinaire, l'accès à ces régiments d'élite était réservé aux fils fortunés issus de l'aristocratie russe et cela après une longue et sévère formation dans les écoles militaires de l'empire. La brillante réputation des soldats suisses, dont les exploits des régiments parviennent régulièrement à la cour du tsar, aura pesé favorablement dans l'engagement d'Auguste. Il raconte avoir été nommé sur décision du grand duc Michel, soit à la faveur d'un « ordre supérieur » sans mention de motivation, procédé que se réservaient le tsar et les membres de la famille

30 • Archives de la famille Ducrey.

31 • AEVs, fonds Service Etranger, 27/2/3.

32 • *Ibidem*, note 31.

impériale. Pour bénéficier d'une telle faveur, Auguste a-t-il reçu l'appui de son compatriote Antoine-Henri Jomini, militairement très influent et très écouté du tsar? Peut-être, puisque les deux hommes se connaissaient et qu'un mot du Vaudois, général en chef des armées du tsar, aurait suffi à promouvoir Auguste. Mais étaient-ils suffisamment intimes?

Si nous ne connaissons pas la ou les bonnes raisons de cet engagement lointain et isolé, nous pouvons toutefois en exclure trois mauvaises. La première est qu'Auguste n'a pas quitté Sion en rébellion contre son père puisque ce dernier lui confie une certaine somme d'argent pour son voyage. Ensuite, Auguste n'a pas été la victime d'un enrôleur puisqu'il n'existait aucune pratique de ce genre entre le Valais ou la Suisse et la Russie. Enfin, Auguste n'est pas parti sur un coup de tête puisqu'il prend le temps de se munir d'une lettre de recommandation du Grand bailli. Cette démarche officielle exclut également la fuite d'Auguste face à une hypothétique poursuite judiciaire ou administrative.

Il est un fait bien établi que la carrière militaire, dès le début du XIX^{e} siècle, est devenue, pour qui n'est pas issu d'une longue tradition ancestrale, un moyen confirmé de reconnaissance et d'ascension sociale. Pourtant les places restent chèrement attribuées et les grades plus encore. Auguste Ducrey a-t-il compris que s'engager loin des services capitulés traditionnellement fréquentés par les Valaisans, c'était échapper à un service étranger aux pratiques héritées de l'Ancien Régime? Pour lui, sans véritable fortune, ni brillante ascendance familiale ou militaire, ni appuis politiques puissants, cela signifiait l'accès à une carrière. Si c'est l'ambition qui a guidé Auguste vers la Russie, le calcul était excellent puisque, à Naples ou même à Rome, il n'aurait vraisemblablement jamais pu concurrencer les Stockalper, Courten, Riedmatten, Dufour ou Wolff pour obtenir les hautes charges que ces familles se partageaient. En comparaison de ses frères engagés au service de Naples, Auguste termine sa carrière comme colonel dans un régiment d'élite, tandis que César et Eugène ne seront que capitaines à leur licenciement.

Grâce aux réserves du musée d'histoire, grâce aux archives privées et publiques, nous espérons avoir redonné fidèlement vie au destin d'Auguste Ducrey.
Pourtant, au moment de livrer une étude fondée sur une correspondance naît comme un souci de ne pas trahir, ou le doute d'avoir su au mieux rendre hommage aux carrières et aux vies d'Auguste et de César Ducrey, les deux frères partis au service étranger et qui ne se sont jamais revus.